



Découvrez les points d'écoute du sentier des rouges-gorges

Le Domaine de Coolus, un petit paradis pour les amoureux de la nature et une balade familiale sans difficulté.

Tout au long de ce parcours ornithologique, les linottes se promènent en bande, les pinsons, les chardonnerets sont parmi nous et, en notes douces pour les premiers, plus bruyantes pour les autres ils composent des symphonies, le prélude à la nouvelle saison. Promenez-vous durant une heure sur le sentier des rouges-gorges, vous y trouverez 12 points d'écoute près des nichoirs adaptés. Prenez vos jumelles pour les contempler sans les déranger.

1 le rouge-queue Noir
(ouverture : 45 mm de diamètre)



2 la chouette effraie des clochers
(ouverture : 150 mm de diamètre)



3 la mésange bleue
(ouverture : 27 mm de diamètre)



4 et 5 la mésange charbonnière
(ouverture : 29 mm de diamètre)



6 la chouette hulotte
(ouverture : 120 mm de diamètre)



7 le siffleur torchepot
(ouverture : 30 mm de diamètre)



8 le pic épeiche
(ouverture : 45 mm de diamètre)



9 la chouette hulotte
(ouverture : 120 mm de diamètre)



10 la mésange bleue
(ouverture : 27 mm de diamètre)



11 le gobemouche
(ouverture : 27 mm de diamètre)



12 le grimpeur des jardins
(ouverture : 27 mm de diamètre)



Le Domaine de Coolus présente des milieux naturels diversifiés : zones humides, prairies et boisements. Pas moins de 19 habitats naturels différents ont été identifiés. Ces différents milieux constituent un bon potentiel d'accueil pour la faune et la flore.

Vous devez respecter la charte du promeneur :

- le promeneur observe, découvre, comprend et respecte
- il sait que la nature est fragile
- il laisse les animaux sauvages en paix
- il évite de cueillir des fleurs sauvages et modère le ramassage des fruits
- il respecte les chemins balisés et les accès limités
- il demande l'autorisation pour le ramassage de bois mort
- il fait attention au feu
- il respecte les interdictions
- il n'abandonne pas ses détritiques en pleine nature
- il fait attention à son chien

Sous forme ludique, sportive et pédagogique, les parcours d'orientation proposés sur le Domaine de Coolus permettent la pratique de l'activité à tous les publics (famille et scolaires). Les écoles élémentaire, peuvent bénéficier sur demande d'une maquette pédagogique, pour les parcours d'orientation. Parc ouvert tous les jours de 8 h à 21 h en saison estivale et de 9 h à 17 h en période hivernale.

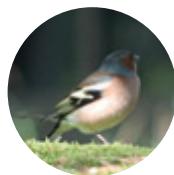


Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne :

Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne
26, rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187
51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Pour tous renseignements :

Direction de l'Environnement
Tél. : 03 26 26 17 86
Courriel : l.malotet@chalons-agglo.fr



Le Domaine de Coolus

**Parcours d'orientation
Circuits de randonnée
Sentier des rouges-gorges**



@ChalonsAgglo

chalons-agglo.fr



Parcours d'orientation : niveau facile
Distance : 2,300 km
Temps estimé : 30 à 40 minutes



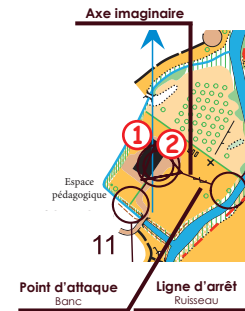
2 étapes pour réussir votre parcours d'orientation

1. Orienter correctement sa carte avec la boussole

Pour orienter la carte avec une boussole, vous devez positionner la flèche du Nord de la carte parallèle à la flèche du Nord de la boussole.

2. Définir le positionnement de la balise à rejoindre

- se repérer sur la carte (orientation de la carte, relation carte/terrain),
- repérer la balise et choisir son itinéraire (**lignes directrices**, points d'appui...),
- réaliser son parcours, en le réajustant si besoin en fonction de la nature réelle du terrain.



Exemple d'itinéraire pour se rendre du point de départ à la balise 1

Une fois arrivé au **point d'attaque**, orientez votre carte et suivez une visée sommaire (axe imaginaire) qui part du point où vous vous situez et à la **balise 1**. Si vous la dépassez, vous vous retrouverez au bord du ruisseau (**ligne d'arrêt**). Resituez-vous et recommencez l'opération.

LEGENDE	
Route - Chemin d'exploitation	
Chemin - Sentier	
Sentier peu visible	
Clôture franchissable - infranchissable	
Mur de pierre franchissable - Haie	
Limite de culture - Limite de végétation	
Ruisseau intermittent - cours d'eau infranchissable	
Mare/Etang - Marécage	
Marais - Marais infranchissable	
Sens de la pente	
Courbes de niveau	
Normale - Intermédiaire	
Levée de terre - Petite levée de terre	
Dépression - Trou	
Zone interdite - Bâtiment	
Tunnel - Tombe	
Voie ferrée - Terrain cultivé	
Arbre isolé - Arbre remarquable - Haie	
Terrain stabilisé (piéton) - Friche, déboisé	
Prairie - Prairie, arbre dispersés	
Forêt : Course facile - course ralentie	
Forêt, course difficile - Végét. impénétrable	
Végétation : course ralentie - course difficile	

Circuit 1 : 4 km - 1 h 20	
Circuit 2 : 3 km - 1 h	
Point d'écoute du sentier des Rouges-gorges	

Balisage promenade petite randonnée	
Continuité du sentier	
Changement de direction	
Mauvaise direction	

LEGENDE SPECIFIQUE	
Banc - Panneau	
Jardin pédagogique - Refuge à insectes	

Carte de Course d'Orientation
 N° FFCCO 2012/451-137
 Relevés terrain: Franz MAREIGNER
 Base : Orthophoto + GPS professionnel
 DAO : OCAD licence n°1000
 Franz MAREIGNER
 Superficie : 48 hectares
 Réalisation : Septembre 2012
 Sarl Conception et Aménagement de Parcours d'ORIENTATION
 3bis rue Jean Monnet - 51500 SILLERY
 GSM : 06 16 22 19 81
 Tel / Fax : 03 26 08 54 71
 Carte CAP Orientation n°292



Echelle 1/5500
 1 cm sur la carte représente 55 m sur le terrain
Equidistance 5 m

1	39	2	54	3	43	4	42	5	49	6	60	7	50	8	55	9	45	10	51	11	38
arbre isolé	panneau	coude du sentier	arbre isolé	angle végétation	panneau	coude du sentier	panneau	intersection sentiers	passerelle	extrémité haie											

Copyright 2013 CAP Orientation. Toute reproduction interdite.